



Photo de famille du personnel de l'Institution avec le nouveau Secrétaire Général du CAMES, les Directeurs des programmes et le Secrétaire Général par intérim (sortant).



LUNDI CAMES

NUMÉRO 426 SEMAINE DU 16 AU 22 JANVIER 2023

LUNDI CAMES FAIT
PEAU NEUVE

Le Service communication a le plaisir de vous présenter le nouveau design de Lundi CAMES... AGRÉABLE À LIRE!



Le CAMES a un nouveau Secrétaire Général

Pr Souleymane KONATÉ installé dans ses fonctions de Secrétaire Général du CAMES, Grand Chancelier de l'Ordre international des palmes académiques du CAMES

Le Pr Souleymane KONATÉ a pris officiellement les rênes du Secrétariat Général du CAMES, le lundi 9 janvier 2023. Il remplace à ce poste le Pr Abou NAPON, assurant l'intérim depuis le 27 septembre 2021, suite au décès du Pr Bertrand MBATCHI, le 25 septembre 2021.

Bénéficiant pleinement de ses attributs de Secrétaire Général du CAMES, le Pr Souleymane KONATÉ a ensuite installé ses deux directeurs des programmes, Pr Ali DOUMMA et Dr Saturnin ENZONGA YOCA, respectivement, chargé des Comités consultatifs interafricains (CCI), des Concours d'agrégation et de l'Ordre international des palmes académiques (OIPA) du CAMES et chargé de l'Assurance Qualité, du Programme reconnaissance et équivalence des diplômes (PRED) et des Programmes thématiques de Recherche (PTR).

[Lire Page 04](#)

 **LUNDI** CAMES
L'HEBDOMADAIRE DU CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE
POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46/

Courriel : communication@cames.org

Site internet : www.lecames.org

SOMMAIRE

ACTUALITÉS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Le CAMES a un nouveau Secrétaire Général, Pr Souleymane KONATÉ _____ **4**
- Bio express du nouveau Secrétaire Général, Pr Souleymane KONATÉ _____ **5**
- Énoncé du Projet institutionnel du Pr Souleymane KONATÉ _____ **6**
- Bio express des Directeurs des Programmes du CAMES _____ **8**
- 28 personnalités reçues dans l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA-CAMES) _____ **10**
- Liste des 28 personnalités décorées dans l'OIPA-CAMES, le 9 janvier 2023 à Ouagadougou _____ **11**
- Les nouveaux membres du Conseil de l'OIPA-CAMES _____ **12**
- La Ministre Delphine Édith EMMANUEL reçoit une délégation du CAMES en prélude à la réunion extraordinaire du CCG _____ **13**
- Lancement de la 45^e session des CCI : procédure de candidature _____ **14**
- 45^e session des CCI : rappel des procédures de candidature _____ **15**

ACTUALITÉS DES PROGRAMMES THÉMATIQUES DE RECHERCHE

- Mission de travail des membres du PTR-PMTA en Guinée _____ **16**
- Les 2^e et 3^e lauréats de l'édition 2022 du Prix Macky Sall pour la Recherche reçus par le Ministre Adama DIAWARA _____ **17**

CAMESPAC

- Dre Diaka SIDIBÉ et PhD. Mamoudou DJIBO en visite de travail à 2iE _____ **18**
- Dre Diaka SIDIBÉ a été reçue en audience par son homologue du Burkina Faso, le Pr Adjima THIOMBIANO _____ **18**

OPPORTUNITÉS

- Appels à candidatures _____ **19**

AGENDA

- Activités prévues au titre de l'année 2023 _____ **20**

LUNDI CAMES

L'HEBDOMADAIRE DU CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Directeur de la publication : Pr Souleymana KONATÉ

Directeur de la rédaction : Pr Ali DOUMMA

Rédacteur en Chef : M. Assalih JAGHFAR

Secrétaire de la rédaction : Mme Virginie KARAMA

Contributeurs : Dr (MC) Saturnin ENZONGA YOCA, M. Issoufou SOULAMA, M. Guillaume NIKIEMA, M. Ifoni Briand IDOSSOU, Mme Affissath ATTANDA, Mme Pascaline KOURAOGO

Maquette : M. Assalih JAGHFAR



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46/

Courriel : communication@cames.org

Site internet : www.lecames.org



ACTUALITÉS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le CAMES a un nouveau Secrétaire Général, Pr Souleymane KONATÉ

C'est en rendant un hommage mérité au défunt Professeur Bertrand MBATCHI, 6e Secrétaire Général du CAMES, que le Professeur Abou NAPON Secrétaire Général par intérim du CAMES a relaté le bilan de sa gestion remerciant alors toute son équipe et les acteurs du monde universitaire pour leur soutien malgré la situation sécuritaire difficile dans le Sahel et la crise sanitaire de la COVID-19.

Ainsi, intervient la signature du document de passation de charges, le lundi 9 janvier 2023, actant l'installation et la prise de fonction des nouveaux dirigeants du Secrétariat général du CAMES, sous la présidence du Vice-Président du Conseil des Ministres du CAMES, Pr Adjima THIOMBIANO, par ailleurs Ministre de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation du Burkina Faso, en présence des Ministres de l'Enseignement Supérieur de la Côte d'Ivoire, du Congo, de la Guinée, du Niger, du Sénégal et du Tchad ainsi que des membres du gouvernement du Burkina Faso, d'éminentes personnalités du monde de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de l'espace CAMES et des représentants du corps diplomatique accrédité au Burkina Faso.

En recevant les attributs de Secrétaire Général du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur — es qualité Grand Chancelier de l'Ordre international des palmes académiques du CAMES — le Professeur Souleymane KONATÉ prend ainsi fonction suite à sa désignation à ce poste par la 39e session ordinaire du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Kinshasa du 23 au 25 mai 2022.

Professeur Titulaire des Universités en Écologie/Biologie du sol, le nouveau Secrétaire Général du CAMES est diplômé d'un DEA en Écologie tropicale à l'Université d'Abidjan et d'un doctorat unique en Écologie de l'Université Pierre et Marie Curie, Paris 6 France 1998.



Le Vice-Président du Conseil des Ministres du CAMES, Pr Adjima THIOMBIANO, installe le nouveau Secrétaire Général du CAMES.

Sa vision est de faire du CAMES la référence internationale en matière d'évaluation au service du développement durable de l'Afrique.

Plusieurs autres allocutions sont intervenues dont celle du Président du Conseil des Ministres du CAMES, Son Excellence Muhindo NZANGI BUTONDO, prononcée par PhD. Mamoudou DJIBO, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Niger, qui a affirmé que le CAMES est aujourd'hui reconnu par les parties prenantes et ses partenaires comme «une institution leader du développement de ses États membres par l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation» et un «organisme garant de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche», à travers les outils qu'il met à disposition gracieusement et les directives qu'il édicte dans son espace.

Et pour le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation du Burkina Faso, Pr Adjima THIOMBIANO, par ailleurs Vice-Président statutaire du Conseil des Ministres, «le CAMES après 55 ans d'existence peut revendiquer un savoir-faire de tout premier plan, dans l'intégration en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche, grâce à ses différents programmes qui engendrent des performances remarquables. Il convient cependant de prendre conscience que, de façon générale, nos pays ont encore de gros efforts à consentir pour relever la qualité de l'enseignement supérieur, en vue de produire plus de ressources humaines qualifiées et compétentes».

Cette double cérémonie a également vu l'installation et la prise de fonction du Directeur des Programmes, chargé des CCI, des Concours d'agrégation et de l'OIPA/CAMES, Pr Ali DOUMMA ainsi que du Directeur des Programmes, chargé de l'Assurance Qualité, du PRED et des PTRC, Dr Saturnin ENZONGA YOGA, Maître de conférences, reconduit dans ses fonctions.

Ainsi se dessine la nouvelle équipe du CAMES pour les 5 prochaines années.

Une photo de famille et un cocktail ont marqué la fin de cet événement agrémenté par la prestation artistique de Donsharp de Batoro, slameur et parolier burkinabé.

Extrait du discours de prise de fonction du nouveau Secrétaire Général du CAMES

Nous devons rester debout, ensemble, pour faire face aux nombreux défis de développement de l'Afrique et aux enjeux multiformes de nos systèmes d'enseignement supérieur et de recherche. En ce sens, nous devons faire nôtre cette mise en garde du Professeur Joseph Ki Zerbo, 1er Secrétaire Général du CAMES, qui rappelle, je cite : «Quand on se couche, on est mort».

Bio express du nouveau Secrétaire Général, Pr Souleymane KONATÉ

Souleymane KONATÉ est Professeur Titulaire des universités du CAMES en Écologie/Biologie du sol (CAMES, 2018). Il est détenteur d'un DEA d'Écologie tropicale de l'Université d'Abidjan, Côte d'Ivoire et d'un Doctorat unique en Écologie de l'Université Pierre et Marie Curie, Paris 6, France (1998).

Il a occupé les fonctions de Directeur Général de la Recherche et de l'Innovation au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique de Côte d'Ivoire, de Directeur de la Formation doctorale internationale WASCAL sur le Changement Climatique et la Biodiversité de l'Université Félix Houphouët-Boigny et de Directeur du Laboratoire Écologie et Développement Durable (LEDD) de l'Université Nanguï Abrogoua (Côte d'Ivoire). Il a été également le point focal des Centres d'Excellence Africains en Côte d'Ivoire et membre de la Commission Nationale du Développement Durable de la Côte d'Ivoire (CNDD).

Au sein du CAMES, le Pr Souleymane KONATÉ a été membre du Comité Consultatif Général (CCG) et Membre fondateur du Programme Thématique de Recherche du CAMES sur la Biodiversité. Il a également été membre du Comité des Experts du Conseil des Ministres du CAMES.

Il est membre, correspondant associé, de l'Académie de l'Agriculture de France, membre du Conseil Académique de l'Université Senghor d'Alexandrie (Égypte), co-responsable du Laboratoire Mixte International «Écologie et Développement Durable» et Coordinatateur scientifique local du projet CABES — Capacities on Biodiversity and Ecosystem services: Supporting Africa's contribution to IPBES (Allemagne, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique de l'Est). Il est, par ailleurs, l'investigateur principal du projet de Centre Africain sur l'Environnement et le Climat — AFAS (Universités de Bonn et de Cologne, Université de Nairobi, Université Félix Houphouët-Boigny).

Antérieurement, le Pr Souleymane KONATÉ a exercé plusieurs fonctions tant au plan national qu'international.

Il fut notamment directeur de la Station de recherche en Écologie Tropicale de LAMTO, responsable du DEA «Gestion et Valorisation des Ressources Naturelles» de l'Université d'Abobo-Adjamé (actuelle université Nanguï Abrogoua), responsable du Master Biodiversité et Gestion Durable des Ressources Naturelles de l'Université Nanguï Abrogoua et Coordinatateur du Programme Aires protégées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Bureau Afrique de l'Ouest et du Centre (PAPACO).

Il fut aussi Membre du Comité scientifique et Directeur du réseau — AMMA international, Membre du Comité scientifique, Directeur du programme international — GLP (Global Land Project), Membre du Comité d'Administration de la Fondation internationale américaine «JRS Biodiversity Foundation», membre du groupe d'experts auprès de l'UNESCO/UICN pour l'évaluation des sites naturels du patrimoine mondial de l'UNESCO et Membre de la Délégation permanente de la Commission scientifique sectorielle «Sciences des systèmes écologiques» (CSS3), pour l'évaluation des chercheurs français de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

Pour ce qui est de sa contribution à l'Enseignement, à la Formation et à la Recherche, Pr Souleymane KONATÉ comptabilise 23 ans (1999 – 2022) d'enseignements dans les universités africaines et européennes (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ghana, Gambie, Niger, RDC, Madagascar, Égypte, France et Allemagne). Il a encadré neuf (9) thèses de doctorat et compte 82 publications scientifiques et la coédition d'un atlas sur la biodiversité de l'Afrique de l'Ouest.

Il est Commandeur de l'Ordre du Mérite de l'Éducation Nationale de Côte d'Ivoire, Officier de l'Ordre de mérite national de Côte d'Ivoire et Lauréat du prix international «2004 START Young Scientist Award» en Écologie.



Pr Souleymane KONATÉ, Secrétaire Général du CAMES

Mon ambition est de faire du CAMES, l'Institution de référence internationale en matière d'évaluation scientifique et un véritable outil au service du développement durable des États membres.

Énoncé du Projet institutionnel du Pr Souleymane KONATÉ

Le projet institutionnel du Pr Souleymane KONATÉ se situe dans une dynamique de consolidation du CAMES entamée depuis sa création. Il ambitionne de faire du CAMES, l'Institution de référence internationale en matière d'évaluation scientifique et un véritable outil au service du développement durable des États membres. Ce projet se décline en 6 axes stratégiques.

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques
Axe 1 « Consolidation des acquis et élaboration d'un nouveau Plan Stratégique de Développement »	OS 1.1 — Réaliser un bilan approfondi des deux (2) Plans stratégiques de Développement du CAMES (PSDC 2015-2019 et 2020-2022). OS.1.2 — Recueillir les attentes et les besoins des principaux acteurs de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation des 19 pays membres du CAMES, pour définir les grandes orientations du « CAMES que nous voulons ». OS 1.3 — Élaborer un nouveau Plan stratégique de développement quinquennal à l'issue d'un atelier fondateur.
Axe 2 « Promotion du label CAMES, comme Institution d'évaluation scientifique de référence internationale »	OS2.1 — Améliorer et rendre opérationnel le nouveau guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs du CAMES ; et faire la promotion de son excellence au niveau continental et international. OS 2.2 — Faire la promotion de l'image du CAMES, afin de consolider son rayonnement international dans le cadre des indicateurs scientifiques de la communauté internationale et des meilleurs supports de diffusion dans le monde (favorisant ainsi l'accès des travaux de recherche en Afrique aux meilleures revues et collections éditoriales indexées). OS 2.3 — Initier des échanges et collaborations avec d'autres instances d'évaluation scientifiques au niveau international, en vue d'une harmonisation et de création des synergies autour du modèle CAMES. OS 2.4 — Arrimer le CAMES aux organisations régionales et internationales, en vue d'en faire (en leur sein) l'institution de référence pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation en Afrique.
Axe 3 « Amélioration de la participation des États membres aux Programmes statutaires du CAMES »	OS 3.1 — Renforcer la participation effective et harmonisée des 19 pays membres aux programmes statutaires du CAMES. OS 3.2 — Élargir les domaines de l'évaluation scientifique du CAMES et développer la collaboration avec les pays anglophones et lusophones.
Axe 4 « Développement et valorisation de la recherche et de l'innovation, et renforcement de son rayonnement international »	OS 4.1 — Redynamiser les Programmes Thématiques de Recherche du CAMES (PTRC) et les Journées Scientifiques du CAMES (JSDC), par une politique incitative de la communauté scientifique transversale au niveau des 19 pays membres, pour une meilleure lisibilité et visibilité des productions scientifiques des enseignants-chercheurs et chercheurs africains, et pour un réel impact de la recherche sur le développement. Cela passera nécessairement par le développement de « Collèges d'Écoles Doctorales du CAMES », arrimés aux nouveaux PTRC. OS 4.2 — Inciter et contribuer au développement de la Recherche-Développement-Innovation dans l'Espace CAMES, dans un esprit d'accompagnement des plans d'émergence économique des pays membres et dans une logique de dynamique de territoire favorisant la recherche au service des acteurs/projets et des opérateurs économiques. OS 4.3 — Élaborer une stratégie ambitieuse d'accompagnement et de financement de la recherche et de l'innovation par la médiation des instances du CAMES.

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques
-------------------	-----------------------

Axe 5
« Développement d’une stratégie de financement durable du CAMES »

OS 5.1 — Développer et consolider durablement la mobilisation des contributions des États membres du CAMES par des pratiques de coopération étroite et suivie, et des politiques d’appui significatives à leurs instances universitaires et scientifiques.

OS 5.2 — Renforcer la stratégie de génération des ressources propres du CAMES par la création d’équipes projet, par une intermédiation active et structurée dans les appels à projets des États membres, des institutions ou des organisations, par l’accompagnement des projets à l’international et par une politique de labélisation scientifique reconnue sur le plan continental et international.

OS 5.3 — Créer une fondation du CAMES pour la formation, la recherche et le développement en Afrique, chaque université des pays membres étant ensuite invitée à créer une ou plusieurs Chaires labélisées par le CAMES en fonction des indicateurs fixés par cette fondation CAMES qui accompagne le développement des Chaires au sein des pays membres. Ainsi, les ressources durables du CAMES engendrent des ressources non moins durables pour la recherche et la formation au sein des universités des États membres.

Axe 6
« Renforcement de la communication et des partenariats »

OS 6.1 — Renforcer la communication autour de l’image et des programmes statutaires du CAMES par des moyens efficaces, accessibles (renforcer l’information pertinente, réactive et transparente) et modernes (digitalisation, numérisation, réseaux sociaux...).

OS 6.2 — Développer le partenariat avec le secteur privé et les institutions régionales et internationales afin de consolider la diffusion et la valorisation des productions scientifiques à la faveur du monde socioéconomique.

Énoncé de la vision du **Pr Souleymane KONATÉ**, pour faire du CAMES, l’Institution internationale de référence en matière d’évaluation scientifique dans l’Enseignement supérieur et la Recherche, au service du développement durable de l’Afrique.



Le CAMES en tant qu’organisme de conseil, de veille et d’assurance qualité pourrait élargir son accompagnement à ses États membres pour faire face aux défis de développement actuels de l’Afrique.

Il s’agira concrètement pour le CAMES de participer à la formulation de solutions scientifiques aux problèmes de ses États membres, notamment dans les domaines de l’agriculture, la santé, l’environnement, l’énergie, l’eau, l’intelligence artificielle, l’industrie de transformation et de valorisation des matières premières, la digitalisation de l’économie et des administrations, etc.

Le CAMES sera en ce sens une force de propositions et un acteur clef dans la formation, la recherche, l’innovation et l’entrepreneuriat.

Il pourra ainsi consolider l’emploi, l’émergence d’un tissu économique d’excellence, et la naissance de « champions continentaux », pourvoyeurs de croissance économique durable (et offrant des débouchés valorisants à nos étudiants, nos excellences et nos talents africains).

Bio express des Directeurs des Programmes du CAMES



Pr Ali DOUMMA, Directeur des Programmes en charge des Comités Consultatifs Interafricains (CCI), des Concours d'Agrégation et de l'Ordre international des palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES)

Ali DOUMMA est Professeur Titulaire des universités du CAMES (CAMES-2016) en Entomologie/Protection des végétaux. Il a occupé les fonctions de Secrétaire général de l'Université Abdou Moumouni à Niamey (Niger), de Secrétaire permanent de la Conférence des Recteurs des Universités Publiques du Niger et de Conseiller technique du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Niger.

Il cumule plus de 22 ans d'expérience dans l'Enseignement supérieur et la Recherche tout en occupant des postes de hautes responsabilités administratives au sein des institutions universitaires nationales et internationales.

Au sein du CAMES, il a été Rapporteur général de la Commission ad hoc de réexamen du Guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs du CAMES, Président de la Commission institutionnelle locale de vérification des dossiers des CCI et des Concours d'Agrégation du CAMES à l'Université Abdou Moumouni, Expert à l'évaluation des dossiers de candidatures aux Comités Consultatifs Interafricains (CCI) du CAMES, Membre du Comité Technique Spécialisé (CTS) — Sciences Naturelles-Agronomie (SNA) du CAMES et Point focal CAMES de l'Université Abdou Moumouni.

Pr Ali DOUMMA fut, par ailleurs, Directeur des relations extérieures, Chef du Service central intérieur et des affaires générales, Adjoint au Chef de Département de Biologie, Coordinateur du Master entomologie appliquée et Chef de l'Équipe de recherche entomologie Zoologie agricole de l'Université Abdou Moumouni.

Membre de plusieurs structures scientifiques, Pr Ali DOUMMA a participé au fonctionnement de plusieurs organes de gouvernance d'établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche. Il fut Membre du Comité scientifique ad hoc du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, membre du Conseil scientifique de l'Université Abdou Moumouni, membre du Conseil de l'Université Abdou Moumouni et Membre de la Cellule Assurance Qualité de l'Université

Pr Ali DOUMMA est l'auteur de 57 articles scientifiques publiés dans des revues à Comité de lecture. Il est Officier de l'Ordre des Palmes Académiques du Niger, Officier de l'OIPA/CAMES et Chevalier de l'Ordre National du Niger.



Dr (MC) Saturnin ENZONGA YOCA, Directeur des Programmes en charge de l'Assurance Qualité, du Programme Reconnaissance et Équivalence des Diplômes (PRED) et des Programmes Thématiques de Recherche (PTR)

Saturnin ENZONGA YOCA est Maître de Conférences des universités du CAMES (CAMES, 2015) en Physique Atomique à l'Université Marien Ngouabi (Brazzaville, Congo), où il a été Responsable de Parcours Licence de Physique (2015-2017).

Il a effectué ses études universitaires à Brazzaville (Congo), à Abidjan (Côte d'Ivoire), à Douala (Cameroun) et à Liège (Belgique).

Saturnin Enzonga Yoca contribue à l'avancement et l'internationalisation de l'Enseignement supérieur et la Recherche dans l'espace CAMES, en Afrique, et au-delà :

- Concertation régionale sur l'Assurance Qualité et l'Accréditation dans l'espace CAMES ;
- Formation à l'Assurance Qualité Interne dans les États membres du CAMES/DAAD ;
- Révision et validation des curricula harmonisés de formation des disciplines associées de Santé dans les pays membres de la CEDEAO/OOAS ;
- Harmonization Quality Assurance and Accreditation in African Higher Education Initiative ;
- Dissemination of African Standards and Guidelines for Quality Assurance/ASG-QA ;
- African Continental Qualifications Framework/ACQF ;
- Planning Meetings for the African Union Committee of 10 Heads of States Championing Education, Sciences and Technology in Africa ;
- International Thermonuclear Experimental Reactor Project.

Chercheur associé au Laboratoire Physique Atomique et Astrophysique de l'Université de Mons — Belgique (depuis 2011), il est aussi membre de la Société Européenne de Physique, de la Société Africaine de Physique et de la Société Africaine d'Astronomie.

Il élabore des données atomiques d'intérêt dans plusieurs domaines scientifiques incluant la physique fondamentale, l'information quantique, les matériaux lasers, l'industrie de la lumière, l'astrophysique et la fusion thermonucléaire contrôlée. Et ce dans le cadre des collaborations internationales : University of Bochum—Allemagne, Université de Liège/Université de Mons—Belgique, University of Sofia—Bulgarie, Jilin University/Changchun — Chine, Universidad Complutense de Madrid – Espagne, Université Marien Ngouabi – Congo, Observatoire de Paris/Meudon – France et Lund University – Suède.



28 personnalités reçues dans l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA-CAMES)

09 JANVIER 2023

Vingt-huit (28) enseignants-chercheurs et chercheurs du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Niger ont été honorés dans les différents grades de l'Ordre International des Palmes Académiques (OIPA/CAMES), quelques heures après la double cérémonie d'installation et de prise de fonction du nouveau Secrétaire Général du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) et de son équipe le 09 janvier 2023 à Ouagadougou.

Placée sous la présidence du Pr Souleymane KONATÉ, Secrétaire Général du CAMES, Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES et de l'Ordre de mérite international du CAMES (OMI/CAMES), la cérémonie de décoration des personnes nominées s'est déroulée, en présence du Pr Adjima THIOBIANO, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Burkina Faso, Vice-Président statutaire du Conseil des Ministres du CAMES, de ses homologues de la Côte d'Ivoire, du Congo, de la Guinée, du Niger, du Sénégal et du Tchad, des autorités universitaires du Burkina, des Enseignants-chercheurs et chercheurs et de nombreux autres invités.

Ces personnalités ont été reçues aux grades de Chevalier (17), d'Officier (9), de Grand-Officier (1) et de Grand-Croix (1), pour leurs contributions remarquables à l'essor et au rayonnement du CAMES en particulier et de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique et ailleurs, en général.

Il faut le souligner, les personnalités décorées ont été proposées aux différents grades par leurs pays (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad, Togo) et pour d'autres par le Secrétaire Général du CAMES, Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES, à titre exceptionnel.

Dans son allocution statutaire, le Secrétaire Général du CAMES, Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES a souhaité la bienvenue aux récipiendaires dans la grande famille de l'ordre, rappelé les devoirs et les droits des promus.

Le représentant des récipiendaires, le Pr GOMGNIMBOU Moustapha a exprimé toute la reconnaissance des récipiendaires à l'endroit du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Burkina Faso et des autorités universitaires pour la confiance placée en eux à travers leur admission dans l'Ordre International des Palmes académiques du CAMES. En précisant que ces distinctions sont le résultat d'une œuvre collective, le Pr GOMGNIMBOU Moustapha a engagé tous les récipiendaires en ces termes : « Par ma voix, les récipiendaires estiment que cette distinction est aussi un appel à mieux faire. Mieux faire pour que comme par le passé et partout où de besoin afin que l'espace CAMES rayonne davantage ».



Pr Rambré Moumini OUMINGA, Ancien Secrétaire Général du CAMES (4e) élevé à la Dignité de Grand Officier de l'OIPA/CAMES.



Liste des 28 personnalités décorées dans l'OIPA-CAMES, le 9 janvier 2023 à Ouagadougou

GRADE DE CHEVALIER

1. **LOMPO François**, Directeur de Recherche d'Agro-pédologie, Institut de l'Environnement et de recherches agricoles INERA/CNRST (Burkina Faso)
2. **ZOUNGRANA Tanga Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
3. **DIAWARA Bréhima**, Directeur de Recherche de Biochimie-Microbiologie, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, Directeur Général de ANVAR (Burkina Faso)
4. **OUEDRAOGO Sylvain**, Directeur de Recherche de Pharmacologie, IRSS/CNRST (Burkina Faso)
5. **SAWADOGO Mahamadou**, Professeur Titulaire de Génétique et amélioration des plantes, Secrétaire Général du MESRSI, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
6. **OUATTARA Diarra épouse YE**, Professeur Titulaire de Pédiatrie, Vice-présidente chargée de la Recherche et de la Coopération internationale, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
7. **TRAORE Idrissa**, Maître de Conférences de Sciences de l'éducation, Recteur de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
8. **COULIBALY Maminata épouse TRAORE**, Directeur de Recherche en Biochimie-Microbiologie, Ministre déléguée en charge de la Recherche scientifique et de l'Innovation, IRSS/CNRST (Burkina Faso)
9. **KEITA Alou**, Professeur Titulaire en Sciences du langage; Président de l'Université de Dédougou (Burkina Faso)
10. **LOMPO Olga Mélanie**, Professeur Titulaire d'Anatomie et cytologie pathologiques, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
11. **OUARO Stanislas**, Professeur Titulaire de Mathématiques, Ministre de l'Education Nationale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN), Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
12. **SAWADOGO Louis**, Directeur de Recherche de Biologie et Ecologie Végétales, Directeur Général de l'ANVAR, CNRST/INERA (Burkina Faso)
13. **DAKOUO Yves**, Professeur Titulaire de Sciences du langage (sémiolinguistique), Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
14. **NAON Bétaboalé**, Maître de Conférences en Physique/Mécanique des matériaux et Génie des procédés, Université Nazi BONI (Burkina Faso)
15. **GUISSOU Kuilpoko Marie Laure épouse SOUGOTI**, Professeur Titulaire de Biologie et Écologie Végétales, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)
16. **ZAHONOGO Pam**, Professeur Titulaire de Sciences Économiques, Université Thomas SANKARA, (Burkina Faso)
17. **SEGDA Bila Gérard**, Professeur Titulaire de Physico-chimie des matériaux, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso).

GRADE D'OFFICIER

1. **TAMBOURA Hamidou Hamadou**, Directeur de Recherche de Physiologie et Santé animales, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, CNRST (Burkina Faso).
2. **GOMGNIMBOU Moustapha**, Directeur de Recherche en Histoire, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, CNRST (Burkina Faso)
3. **HAGGAR Ali Abdel-Rhamane**, Professeur des universités d'Économie, ancien Recteur de l'Université de N'Djaména (Tchad).
4. **PODA Jean-Noël**, Directeur de recherche en Hydrobiologie, Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres (Burkina Faso)
5. **MAHAMOUD YOUSOUF KHAYAL**, Professeur Titulaire de Physique, Université de N'Djaména (Tchad)
6. **Aly Ahmadou MBAYE**, Professeur Titulaire d'Économie du développement, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)
7. **DIALLO Ouaténi**, Professeur Titulaire de Mathématiques : Mathématiques appliquées (Modélisation et analyse numérique), Université des sciences, des techniques et des technologies de Bamako (Mali)
8. **BATAWILA Komlan**, Professeur Titulaire de Botanique, Université de Lomé (Togo)
9. **DOUMMA Ali**, Professeur Titulaire d'Entomologie, Université Abdou Moumouni (Niger).

DIGNITÉ DE GRAND-OFFICIER

1. **OUMINGA Rambré Moumouni**, Professeur Titulaire d'Anatomie chirurgie (Burkina Faso)

DIGNITÉ DE GRAND-CROIX

1. **Souleymane KONATÉ**, Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES, Secrétaire Général du CAMES.



Pr Souleymane KONATÉ, Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES remettant sa distinction au Pr Ali DOUMMA, Secrétaire de l'OIPA/CAMES



Les nouveaux membres du Conseil de l'OIPA-CAMES

Le Conseil de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES) compte désormais sept (7) nouveaux membres sur les dix (10) qui le composent.

MEMBRES ès QUALITÉ

GRAND CHANCELIER :

Pr Souleymane KONATÉ, Secrétaire Général du CAMES, Professeur Titulaire d'Écologie/Biologie du sol à l'Université Nangui Abougoua (Côte d'Ivoire)

SECRÉTAIRE DE L'ORDRE :

DOUMMA Ali, Directeur de Programmes en charge des Comités Consultatifs Interafricains (CCI), des Concours d'Agrégation et de l'Ordre international des palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES), Professeur Titulaire d'Entomologie/Protection des végétaux à l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger).

NOUVEAUX MEMBRES

MBAYE Aly Ahmadou, Président du Comité Consultatif Général du CAMES. Professeur Titulaire d'Économie du développement à l'Université Chekih Anta Diop de Dakar (UCAD, Sénégal);

DIALLO Ouaténi, Professeur Titulaire de Mathématiques à l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB, Mali);

BATAWILA Komlan, Professeur Titulaire de Botanique à l'Université de Lomé (Togo);

GRESENGUET Gérard, Professeur Titulaire de Santé Publique à l'Université de Bangui (Centrafrique);

MAKANY Roger Armand, Professeur Titulaire de Mathématiques appliquées à l'Université Marien N'gouabi (Congo).

MEMBRES RECONDUITS

PARÉ Joseph, Professeur Titulaire de Sémiotique littéraire à l'Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

LISHOU Claude, Professeur Titulaire d'Informatique industrielle à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal);

SIDIKOU née DJERMAKOYE SEYNI Ramatou, Professeur Titulaire de Biologie et physiologie végétales /Biotechnologies à l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger).

Installé dans ses fonctions, le lundi 9 janvier 2023, par le Vice-Président du Conseil des Ministres du CAMES, Pr Adjima THIOMBIANO, le nouveau Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES, Pr Souleymane KONATÉ a procédé à son tour à l'installation des six (6) autres membres, le mardi 10 janvier 2023. C'était au cours d'une réunion de cet organe, tenue dans la salle de Conférences Athanase Malick Bambara située au siège de l'institution à Ouagadougou.

Dans son allocution, le Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES a exhorté les membres de cet organe à sensibiliser davantage les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'espace CAMES, au respect des règles d'éthique et de déontologie de l'édification de notre institution commune et les a invités à un engagement indéfectible dans l'exécution de leur mission : « N'oubliez pas que les distinctions que vous aurez à proposer doivent être fondamentalement crédibles à l'image de notre institution. Une fois de plus, le CAMES saura compter sur votre expérience et votre engagement sans limites, pour son développement continu, dont vous êtes les dignes dépositaires ».





La Ministre Delphine Édith EMMANUEL reçoit une délégation du CAMES en prélude à la réunion extraordinaire du CCG



En marge de la cérémonie d'installation de la nouvelle équipe dirigeante du CAMES, la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation du Congo, Professeure Delphine Édith EMMANUEL, a eu une séance de travail avec le Secrétaire Général du CAMES, Pr Souleymane KONATÉ.

C'était en présence du Président du Comité Consultatif Général (CCG), Pr Aly Ahmadou MBAYE et du Directeur des Programmes en charge des Comités Consultatifs Interafricains (CCI), des Concours d'Agrégation et de l'Ordre international des palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES), Pr Ali DOUMMA. Les échanges ont porté sur l'organisation pratique de la réunion extraordinaire du CCG, qui se tiendra à Brazzaville du 27 février au 1^{er} mars 2023.

Le Comité Consultatif Général (CCG) est l'organe-conseil et d'appui au Secrétaire Général du CAMES. Il est chargé de la supervision des questions académiques des programmes du CAMES. Le Comité Consultatif Général veille, supervise et contrôle :

- l'application des Accords portant création et organisation des Programmes des Comités Techniques Spécialisés (CTS), des Concours d'Agrégation, de Reconnaissance et Équivalence des Diplômes;
- le programme de pharmacopée et médecine traditionnelle;
- les activités menées dans le cadre des Programmes Assurance Qualité et Silhouette du CAMES;
- les activités menées dans le cadre des Journées scientifiques, en collaboration avec la Conférence des Responsables de la Recherche d'Afrique (CRRAF);
- tout autre programme académique.

Extrait du Règlement intérieur N°001/2019/CM/CAMES des Comités Consultatifs Interafricains (CCI)

Lancement de la 45^e session des CCI : procédure de candidature

Le Secrétaire Général du CAMES, Pr Souleymane KONATÉ, a l'honneur d'informer les Recteurs/Présidents d'université et Directeurs Généraux des Centres de recherche des pays membres du CAMES que conformément à la Résolution N° SO-CM/CAMES/2021-018 du Conseil des Ministres, la 45^e session des Comités Consultatifs Interafricains se tiendra en bimodale.

Les travaux des Comités Techniques Spécialisés (CTS) auront lieu du 03 au 23 juillet 2023 en ligne et ceux du Comité Consultatif Général (CCG) du 27 au 29 juillet 2023 à Lomé au Togo en présentiel.

Les préinscriptions se dérouleront du 15 décembre 2022 au 15 février 2023 à 23 h 59 GMT, sur la plateforme e-CAMES : www.cames.online

À cet effet, veuillez trouver ci-dessous, des recommandations et bonnes pratiques afin d'accompagner les candidats de votre institution à s'inscrire sur les listes d'aptitude du CAMES.

Dans le cadre du programme Silhouette du CAMES (100% numérique), les mesures suivantes ont été prises depuis la session 2019 :

- Disponibilité en téléchargement du [Guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs dans le cadre des CCI \(version 2017-2021, 2e édition\)](#), pour les enseignants-chercheurs et chercheurs ainsi que les formulaires de certaines pièces à fournir, sur toutes les plateformes du CAMES, www.lecames.org, Facebook, Lundi CAMES, etc. À titre de rappel, les candidats doivent obligatoirement utiliser les formulaires CAMES et se conformer à la liste des pièces demandées, afin d'éviter tout désagrément;
- Création ou consolidation des Commissions institutionnelles d'évaluation des dossiers d'inscription sur les listes d'aptitude CCI, conformément à la note d'orientation à l'attention des Responsables des IESR de l'espace CAMES n° 058.2018/CAMES/SG/KP du 31 juillet 2018;
- Transmission par tous les candidats, à la Commission institutionnelle CCI de l'université/institut/du centre de recherche, du dossier physique, conformément aux prescriptions figurant sur le Guide des enseignants-chercheurs et chercheurs pour vérification de la conformité des pièces;
- Préinscription en ligne **obligatoire** pour tous les candidats : cette préinscription se fait avec le même dossier physique, numérisé sous forme de fichiers au format PDF (e-dossier). Une attention particulière de la part des candidats est sollicitée, lors de la préinscription.
- Les renseignements inscrits doivent être corrects et précis afin d'éviter les erreurs sur les attestations d'inscription et de non-inscription qui seront générées automatiquement à partir de la plateforme;
- Traitement des dossiers par les rapporteurs et les membres des CTS, exclusivement en numérique.

2 adresses mail sont créées pour toute assistance technique ou relative aux procédures :

- assistance_technique@cames.online
- assistance_procedure@cames.online

La date limite de dépôt des dossiers physiques à la Commission institutionnelle locale de traitement des dossiers est déterminée par votre institution d'enseignement supérieur ou de recherche, selon une planification préalable.

Pour préserver la démarche qualité dans le traitement des dossiers, dont le nombre augmente annuellement, tout dossier incomplet en ligne ou n'ayant pas **respecté strictement** la procédure susévoquée, sera déclaré irrecevable.

Dans ce contexte, le Secrétariat Général recommande de veiller scrupuleusement au respect du chronogramme du processus d'évaluation ci-joint, notamment la transmission de la liste des dossiers conformes, comportant la date, la signature et le cachet du Recteur, Président d'université, Directeur/Délégué général de centre de recherche) au CAMES, entre le **16 février et le 1er mars 2023**.

Cette liste, générée automatiquement après la validation de la conformité des dossiers, peut être envoyée par mail, à l'adresse ci-après : cci@cames.online.

Enfin, conformément à la décision du CCG, lors de la 27^e session des Comités Consultatifs Interafricains tenue à Niamey en 2005, **aucun complément de dossier** ne sera reçu, **au-delà du 15 février 2023, à l'exception des rapports de soutenance**.

En outre, le Secrétaire Général du CAMES attire l'attention des parties prenantes aux CCI que seule l'attestation d'inscription ou de non-inscription sur les listes d'aptitude délivrée par le CAMES est de rigueur. Tout autre document attestant l'inscription ou la non-inscription entraîne une irrecevabilité de la candidature. Il invite donc les Recteurs/Présidents d'université et les Directeurs Généraux des Centres de recherche des pays membres du CAMES à ne pas signer de tel document.

[CLIQUEZ ICI POUR TÉLÉCHARGER LE GUIDE D'ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS & CHERCHEURS DANS LE CADRE DES CCI \(VERSION 2017-2021\)](#)



45e session des CCI : rappel des procédures de candidature

La 45e session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) a été lancée le 15 décembre 2022, conformément au chronogramme établi.

Le Secrétaire Général du CAMES invite les candidats et les institutions d'Enseignement supérieur et de Recherche (IESR) à se conformer aux procédures de candidature édictées par le CAMES, pour une meilleure qualité du dossier et exhaustivité de candidature, à travers :

- La mise en place des activités des commissions institutionnelles telle que prônée par le CAMES depuis la dématérialisation du dossier de candidature dans le cadre du programme des CCI.

Pour rappel, les commissions institutionnelles ont pour rôle d'accompagner les candidats dans la constitution et la vérification de la conformité des e-dossiers, conformément au [Guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs dans le cadre des CCI \(version 2017-2021, 2e édition\)](#), via leurs espaces de travail sur la plateforme numérique [e-CAMES](#).

Les paramètres d'accès à la plateforme pour les commissions institutionnelles sont les mêmes avec ceux de l'année dernière.

- La nécessité pour les candidats de transmettre leurs e-dossiers de candidature, via la plateforme, avant la clôture des pré-inscriptions, prévue pour le 15 février 2023 à 23 h 59 GMT.

Cela a pour intérêt de mettre en branle les commissions institutionnelles aux fins de bénéficier au plus tôt de leurs amendements.

Chaque candidat doit se rendre dans son espace privé sur la plateforme, dans la rubrique « TRANSMISSION » et cliquez sur le bouton (couleur rouge) « Soumettre votre dossier de candidature ».

La transmission du dossier, avant le 15 février 2023, n'empêche pas la poursuite de l'actualisation de l'e-dossier jusqu'à la date d'échéance des candidatures, tout en intégrant automatiquement, au fur et à mesure, les modifications effectuées.

- La transmission de la liste des candidatures par le Président/Recteur/Directeur de l'institution, via la plateforme e-CAMES, à compter du 16 février au 1er mars 2023.

Les paramètres d'accès à la plateforme, pour le Président/Recteur/Directeur, sont les mêmes avec ceux de l'année dernière (lien de la plateforme e-CAMES : <https://www.cames.online>)

Pour toutes préoccupations, prière d'écrire à assistance_technique@cames.online.

NB : Tout dossier non transmis dans cette période du 16 février au 1er mars 2023, même étant sur la plateforme e-CAMES, ne sera pas pris en compte dans la suite du processus du programme CCI.



ACTUALITÉS DES PROGRAMMES THÉMATIQUES DE RECHERCHE

Mission de travail des membres du PTR-PMTA en Guinée



Les 13 et 14 décembre 2022, les membres du Programme thématique de recherche - Pharmacopée et Médecine Traditionnelle Africaine (PTR-PMTA) ont participé à plusieurs rencontres scientifiques en Guinée.

Le mardi 13 décembre 2022, ils ont pris part à Dubreka à l'édition 2022 du Congrès Scientifique de l'Institut de Recherche et développement des Plantes Médicinales et Alimentaires de Guinée (IRDPMAG), placé sous le thème « Pharmacopée et Médecine Traditionnelle Ouest-Africaines : Acquis et Perspectives ». La conférence inaugurale de ce congrès a été animée par Pr Mamadou Aliou BALDE sur la recherche sur les plantes médicinales. Le Pr Rokia SANOGO a animé une conférence sur les monographies de la Pharmacopée de l'Afrique de l'Ouest et 19 autres communications ont été présentées sur des travaux effectués en Guinée et dans les autres pays invités. Une présentation des résultats des recherches effectuées sur la COVID-19 en Guinée a été animée par le Pr SOW principal investigateur de l'essai clinique. Le partenaire de l'équipe de l'IRDPMAG, notamment de l'Institut Wistar des USA, a également présenté les résultats très intéressants des tests in vitro de certaines plantes sur le SARCOV2.

Par ailleurs, le mercredi 14 décembre 2022, ils ont participé à l'Assemblée générale de la Société Ouest-Africaine de Pharmacognosie (SOAGNOSIE), qui s'est tenue à l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry. La SOAGNOSIE a pour objectif de renforcer la formation, la recherche et le développement durable de la Pharmacognosie.

En fin, la délégation a assisté au Symposium d'hommage au Pr Aliou Mamadou BALDÉ, Professeur Titulaire de Pharmacognosie, Président du jury de la section Pharmacie du concours d'agrégation du CAMES (2018 et 2020) et Point Focal du PTRC PMTA pour la Guinée, ex-Directeur Général de IRDPMAG (2000 à 2021), admis à faire valoir ses droits à la retraite, après 45 ans d'efforts et de sacrifices consentis au service de la nation guinéenne pour le progrès de la recherche scientifique en général, et le rayonnement de la pharmacopée et de la Médecine Traditionnelle, en particulier.



Les 2e et 3e lauréats de l'édition 2022 du Prix Macky Sall pour la Recherche reçus par le Ministre Adama DIAWARA



Le mercredi 11 janvier 2023, à son cabinet sis à Abidjan — Plateau, Tour B, 14e étage, le Professeur Adama Diawara, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a reçu le Professeur Henri BAH, de l'université Alassane Ouattara de Bouaké et le Professeur Aimé-Danielle LEZOU KOFFI, de l'université Félix Houphouët-Boigny, respectivement 2e et 3e lauréats à la seconde édition du prix Macky Sall pour la Recherche qui s'est tenue le 1er décembre 2022 à Dakar, au Sénégal.



« Les Enseignants-chercheurs et Chercheurs ivoiriens, lorsqu'ils vont au CAMES, ils ont des résultats éloquentes, parce qu'ils produisent des articles scientifiques de haut niveau dans des journaux scientifiques réputés » et « l'adage erroné qui dit que des Chercheurs qui cherchent on en trouve, mais des Chercheurs qui trouvent, on en cherche, n'a pas sa place en Côte d'Ivoire ». « En Côte d'Ivoire, nous avons des chercheurs qui trouvent », Ministre ivoirien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Adama DIAWARA

Source : <https://www.facebook.com/enseignement.superieur.ci>



CAMESPACE

Dre Diaka SIDIBÉ et PhD. Mamoudou DJIBO en visite de travail à 2iE

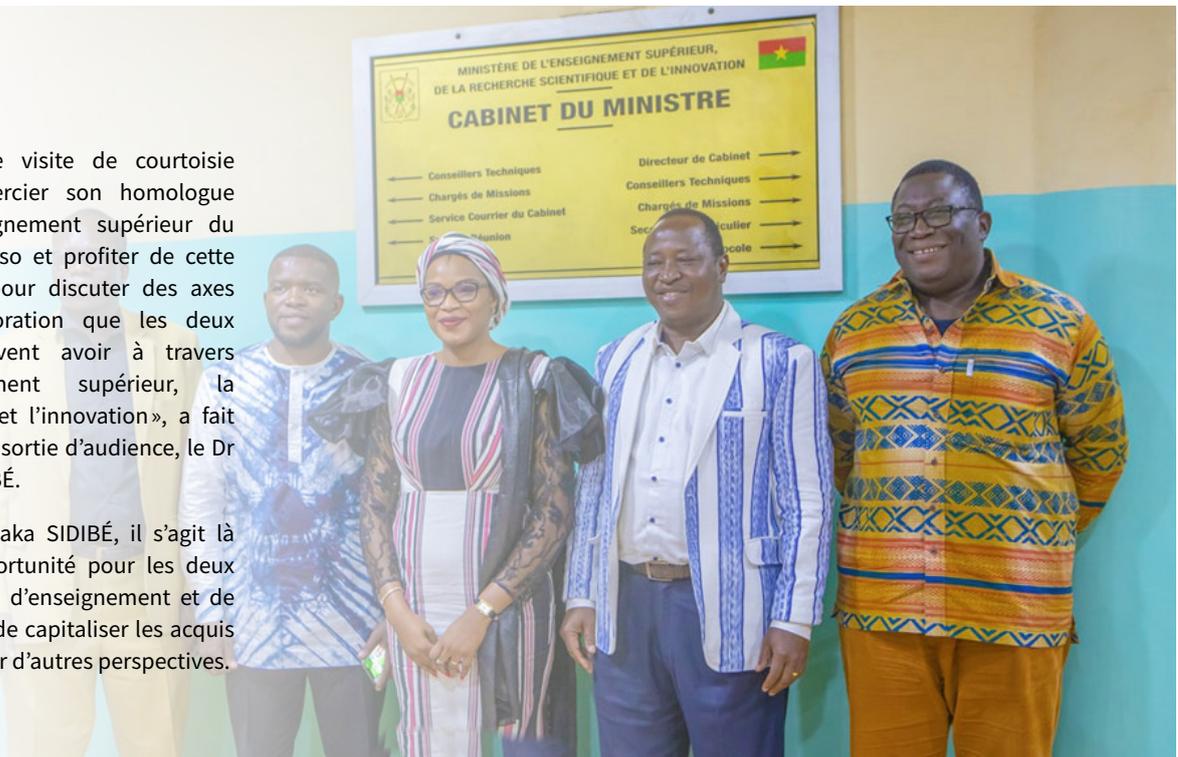
Les Ministres en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de la Guinée, Dre Diaka SIDIBÉ, et du Niger, Mamoudou DJIBO, Ph.D. ont effectué le 10 janvier 2023 une visite de travail conjointe à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement, 2iE de Ouagadougou, Burkina Faso.



Dre Diaka SIDIBÉ a été reçue en audience par son homologue du Burkina Faso, le Pr Adjima THIOMBIANO

«C'est une visite de courtoisie pour remercier son homologue de l'enseignement supérieur du Burkina Faso et profiter de cette occasion pour discuter des axes de collaboration que les deux États peuvent avoir à travers l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation», a fait savoir à sa sortie d'audience, le Dr Diaka SIDIBÉ.

Pour Dr Diaka SIDIBÉ, il s'agit là d'une opportunité pour les deux institutions d'enseignement et de recherche de capitaliser les acquis et envisager d'autres perspectives.



Source : <https://www.facebook.com/mesrsi>



OPPORTUNITÉS

Appels à candidatures

Appel à candidatures : Programme de mobilité internationale pour jeunes doctorant(e)s en sciences économiques

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) est heureuse d'annoncer le lancement d'un programme de mobilité internationale destiné aux jeunes doctorant(e)s de l'espace francophone africain. Financé par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) dans le cadre du projet « Améliorer le ciblage des politiques publiques pour l'emploi décent en Afrique francophone dans le cadre de la pandémie de COVID-19 », le programme a pour objectif de soutenir huit (8) jeunes doctorants en sciences économiques pour des séjours de recherche à l'international.

Les séjours sont d'une durée maximale de trois mois et auront lieu à l'UCAD (Sénégal) ou dans une autre grande université africaine.

Les candidat(e)s retenu(e)s bénéficieront d'une bourse de mobilité applicable aux frais de transport, d'assurances et de séjour.

Les jeunes doctorant(e)s qui souhaitent participer à ce programme doivent soumettre leur dossier de candidature en ligne avant le samedi 4 février 2023 à minuit, heure de Dakar.

Pour connaître les conditions requises et la démarche à suivre pour présenter une candidature, veuillez visiter le site <https://crdi-cooperation.ucad.sn>.

UVS : Appel à candidatures pour la formation continue au titre de l'année académique 2022-2023

L'Université virtuelle du Sénégal (UVS) vous informe que la campagne de recrutement au titre de la formation continue (payante), pour l'année académique 2022-2023 est officiellement ouverte.

Les offres de formations concernent les cycles Licence et Master et des programmes de Certification et en Capacité.

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue exclusivement en ligne, sur la plateforme <https://admission.uvs.sn>, au plus tard le mardi 31 janvier 2023, à 23 h 59 GMT.

Appel à communications : 9^{es} Journées Georges Doriot — Entrepreneuriat et Société

Date limite : 16 janvier 2023.

Ouverture de la saison 7 du MOOC « Doctorat et Poursuite de Carrière »

Date limite : 18 janvier 2023

4th Central African School on Electronic Structure Method and Application (CASESMA)

Deadline: January 31, 2023.

Appel à candidatures : Prix Louis D'Hainaut de la meilleure thèse en technologie éducative, édition 2023

Date limite : 1er février 2023

Appel à candidatures : Programme de diplôme de troisième cycle du CIPT

Date limite : 28 février 2023

Offre de 2 bourses de recherches postdoctorales du consortium « AGRINATU-RA/ERAIFT » sur financement de l'Union européenne

Date limite : 06 février 2023 à 16h00 heure de Kinshasa



AGENDA

Activités prévues au titre de l'année 2023

Conformément au chronogramme des rotations des programmes du CAMES adopté par le Conseil des Ministres, les activités ci-après sont au programme pour l'année 2023 :

Programmes	Dates	Pays hôtes
Réunion extraordinaire du Comité Consultatif Général (CCG)	27 février au 1 ^{er} mars 2023	Congo
Réunion des Présidents de CTS	Mars 2023	Burkina Faso
40 ^e Session ordinaire du Conseil des Ministres	22 au 26 mai 2023	Niger
Réunion du Collège des Présidents du 21 ^e Concours d'Agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion	Juin 2023	Burkina Faso
Réunion des Coordonnateurs des Programmes Thématiques de Recherche	Juin 2023	Burkina Faso
45 ^e session des Comités Consultatifs Interafricains (Travaux du Comité Consultatif Général (CCG) en présentiel)	27 au 29 juillet 2023	Togo
21 ^e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion	6 au 15 novembre 2023	Niger
Atelier de formation en Assurance Qualité	Novembre 2023	Mali
38 ^e Colloque sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (PRED/CAMES)	Novembre 2023	Mali
6 ^e Journées Scientifiques du CAMES	Décembre 2023	Guinée Équatoriale





CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

REJOIGNEZ LE RÉSEAU ALUMNI CAMES

<https://alumni.lecames.org>

ENSEMBLE, LAISSONS
À LA POSTÉRITÉ UNE EMPREINTE POSITIVE
DE NOTRE QUALIFICATION PAR LE CAMES



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1968 - 2023

55 ans

APRÈS

**CONSOLIDONS NOS ACQUIS
POUR MIEUX INNOVER**